

Structurer et piloter sa politique de gestion des compétences

FORMATION

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Distinguer les notions de connaissances et de compétences
- Identifier les compétences nécessaires à son organisation
- Mettre en œuvre une politique de gestion des compétences

PROGRAMME

- Pourquoi mettre en place une politique de gestion des compétences?
- Le cadre juridique de la gestion des compétences
- La notion de compétence
- Les différents types de compétences
- Les dispositifs d'évaluation des compétences
- Rémunérer les compétences

SUIVI ET ÉVALUATION

- En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et de formation
- Ces attentes seront reprises lors de la séquence d'évaluation de la formation pour relever en tour de table le niveau d'attente exprimé par les participants ainsi que la satisfaction vis à vis du contenu et du déroulement de la formation
- Une fiche d'évaluation



La formation avec l'expertise et la culture industrielle en plus

Un programme de formation pensé par l'UIMM destiné aux équipes de direction et aux équipes RH, animé et mis en œuvre par son pôle formation et sa structure de conseil



VOTRE CONTACT

Nathalie BOS
04 75 41 90 00
mdi@ui-26-07.com



Prérequis :
Aucun



Public visé :
Personnel RH, dirigeants



Durée & modalités :
9 h à 17 h (7 heures) en présentiel



Dates de formation :
Nous consulter



Reconnaissance :
Attestation de suivi



Coût & financement :
Nous consulter



Personne en situation de handicap :
Nous consulter

